



L'événement JO 2024

« Nous anticipons de dix ans la stratégie nationale bas carbone »

Entretien avec Nicolas Ferrand, directeur général exécutif de la Solidéo

M Les objectifs fixés en termes de construction bois pour le village olympique ont-ils été atteints ?
Quelque 27 000 m³ de bois devraient être utilisés alors que nous visions plutôt 30 000 m³. Nous avons dû renoncer à construire des immeubles de plus de 28 m en bois car les incertitudes sur la capacité à obtenir les Atex nécessaires dans des délais très contraints étaient trop fortes.

M A quelles autres difficultés vous êtes-vous heurtés ?
La construction bois est un sujet complexe, notamment pour tout ce qui touche à la sécurité incendie. Avec l'aide d'**Adivbois**, nous avons réussi à publier, en plein confinement, un guide de recommandations sur les principes constructifs pour la tenue au feu des immeubles en bois jusqu'à 28 m, signé par tous les acteurs concernés, y compris les pompiers et le ministère de l'Intérieur. Sans ce document, nous n'aurions pas pu déposer les permis de construire à temps. Certes, les puristes nous reprochent d'avoir transigé sur la question de l'encapsulation des poteaux en bois. Mais je préfère encapsuler les poteaux plutôt que de ne pas pouvoir recourir au bois. Ce guide constitue un premier héritage

immatériel du village olympique en matière de construction bois.

M Quel est le second ?
Il existe aujourd'hui peu de DTU sur les parements des façades à ossature bois. Avec le CSTB, nous sommes en train de faire passer en technique courante la pose de trois types de vêtiture sur les façades bois d'immeubles de moyenne hauteur : métal, terre cuite et enduit sur isolant par l'extérieur. Nous finançons l'ensemble des tests de résistance au feu. Ainsi, ces parements pourront être utilisés partout en France.

M Concernant la réduction de l'empreinte carbone, quel résultat avez-vous obtenu ?
Nous constatons une diminution de 45 % de l'impact carbone de la construction par rapport à un scénario conventionnel, grâce au recours au bois et au béton bas carbone. Là aussi, je ne veux pas rentrer dans le débat de savoir si le béton bas carbone l'est suffisamment ou pas, je me réfère juste à la norme. Même si la réalisation des socles des immeubles et des sous-sols en béton plombe quelque peu le résultat, nous sommes très satisfaits. Concrètement, cela signifie que, dès aujourd'hui, dans l'économie de Saint-Ouen et de Saint-Denis, sans bénéficier de subvention particulière et en achetant les charges foncières au prix du marché, nous sommes parvenus avec un peu de volonté, et aussi un peu de poigne, à diminuer le bilan carbone



ALESSANDRO SEVASTRI / LE MONITEUR

de la construction de près de la moitié. Nous anticipons de dix ans la stratégie nationale bas carbone, qui prévoit une réduction de 50 % à l'horizon 2030.

M Est-il toujours prévu de construire des bâtiments « Cimes », à la pointe de l'innovation française ?
Les promoteurs commencent à faire remonter leurs propositions, qui seront ensuite examinées par le comité d'innovation. Icade réfléchit à un bâtiment zéro déchet. De son côté, Nexity, avec Eiffage Immobilier et EDF, cogite sur la qualité de l'air intérieur. Un immeuble de logements pourrait aussi être construit en béton de chanvre. Il ne s'agit pour l'instant que de pistes, mais des pistes prometteuses, intégrant le meilleur de l'innovation au service de la qualité de vie des futurs habitants. Notre mission sera réussie si nous laissons un héritage utile et durable, un nouveau quartier de ville où il fera bon vivre.

● Propos recueillis par Nathalie Moutarde et Fabien Renou